**Améliorer l’expérience de l’enseignement inclusif   
au sein de l’université**

Nabil EL MAAROUFI

Pour une personne sans handicap, il est difficile de se mettre à la place d’une autre personne en situation de handicap, d’imaginer ou de ressentir les particularités de sa vie. D’où la complexité à se représenter les capacités et difficultés réelles d’une personne en situation de handicap.

Dans l’enseignement inclusif, comme par ailleurs, l’idéal est de se représenter toute personne telle qu’elle est réellement ; ce qui rend nécessaire de prendre le temps de la connaitre et bien entendu de savoir le faire.   
  
Conceptualiser le processus de représentation sociale des personnes en situation de handicap est donc une tâche compliquée !

Les observations en la matière montrent que le fonctionnement de notre cerveau est optimisé pour la rapidité de décision. Il se fabrique hâtivement une représentation mentale selon notre première impression et nos propres expériences passées.

**Compréhension du handicap**

La connaissance des caractéristiques du handicap est la clé pour avoir une représentation la plus proche de la réalité des personnes en situation de handicap.

Or, ce qui explique le faible niveau de connaissance dans ce domaine des professionnels de l’éducation est justement cette complexité du monde du handicap.

J’ai personnellement constaté cela dans le cadre de mon travail sur le projet RUMI (Réseau des universités marocaines pour l’enseignement inclusif), où j’avais réalisé une formation aux enseignants et administrateurs de différentes universités au Maroc. L’un de mes objectifs était d’offrir une vision d’ensemble plus précise sur les différents besoins et difficultés des personnes en situations de handicap visuel et auditif.

J’avais alors expliqué que le handicap visuel concernait des personnes non-voyantes, mais en majorité des personnes malvoyantes. Une personne malvoyante pourrait parfois lire un livre mais ne pas pouvoir se déplacer sans l’aide d’une canne blanche. Une autre personne malvoyante pourrait jouer au foot mais ne pas pouvoir lire une écriture de taille normale.

Le responsable de l’emploi du temps d’une université s’exclama « Maintenant j’ai compris pourquoi des étudiants qui arrivent à trouver mon bureau me demandent une copie de l’emploi du temps affiché sur le tableau d’affichage en prétextant qu’ils n’arrivent pas à le lire. Je dis cela car mon bureau est difficile à localiser dans un labyrinthe de couloirs. La prochaine fois je donnerai plus volontiers une copie de l’emploi du temps ».

Nous observons qu’en ayant cette connaissance, cet administrateur réagira positivement dans le futur à cette situation qu’il percevait avant comme illogique.

La connaissance engendre une meilleure compréhension des difficultés réelles et limite ainsi les malentendus parfois constatés dans les relations avec des personnes en situation de handicap.

**Impuissance apprise**

Une fois, j’étais allé dans un hôpital pour distribuer à des médecins ophtalmologistes des brochures de présentation d’aides techniques pour la compensation du handicap visuel. J’ai rencontré un professeur en ophtalmologie spécialiste de la basse vision dont le côté humaniste a été heurté par mon action. Il voulait me faire comprendre que ces aides techniques n’allaient pas aider les personnes handicapées visuelles, ni changer en rien leur vie. La raison, d’après lui, est que « 80% de l’information passe par le sens de la vision ». Ainsi, privées de toutes ces informations ces personnes n’avaient pas grande chance d’aller loin dans leurs études.

Ce médecin, bien qu’étant un spécialiste du domaine, a estimé qu’une personne avec handicap visuel n’a accès qu’à 20% des informations auxquelles ont accès les personnes avec une vision normale. Il a donc fait abstraction des capacités d’adaptation et de compensation que possède chaque être humain et aussi les nombreux avantages que procurent actuellement les nouvelles technologies pour offrir un meilleur accès à l’information.

En toute bienveillance, il a dû transmettre ce message directement ou indirectement à des patients et à leur famille, par précaution de ne pas leur donner de faux espoirs, avec le risque par la suite d’avoir des déceptions.

Malheureusement, les difficultés réelles et imaginaires conduisent plusieurs personnes en situation de handicap à entrer dans un état appelé « impuissance apprise ». C'est un phénomène qui se produit lorsqu’un être humain (ou un animal) est sujet de manière répétée à un stimulus perçu comme négatif, auquel il ne peut échapper.

Au bout d’un certain temps, l’individu réagira comme s’il était impossible de s’échapper de cette situation, même si elle change et qu’il a les moyens de s’en sortir.

C’est le cas des personnes en situation de handicap qui à force d’entendre des discours négatifs et de vivre des situations d’échec se résignent même quand des solutions se présentent à elles.

La question qui se pose est la suivante : est-ce que la représentation que se fait la société sur les limites de la personne en situation de handicap n’impacte pas aussi son parcours de vie et ses choix en affectant ce qu’elle devient réellement ?

**Soutien psychologique**

Personnellement, je constate que ce qui m’a le plus aidé à réussir mon parcours scolaire c’est le soutien que j’ai eu à de multiples étapes de mon cursus ; notamment en tant qu’étudiant à l’université Claude Bernard à Lyon. A chaque fois que je ressentais un découragement en raison de charge de travail importante, l’équipe de la « Mission Handicap » était là pour me parler de personnes aux difficultés similaires ayant réussi leur parcours universitaire et m’encourageait à persévérer. Après quelques minutes d’échange, je me remplissais d’énergie positive pour surmonter les difficultés des semaines avenir.

Durant ma formation en école d’ingénieur j’ai vécu une autre forme de solidarité spontanée de la part d’étudiants de ma promotion. Ces étudiants ayant remarqué que je n’arrivais pas à prendre de notes en amphis m’avaient proposé de retranscrire ce qu’écrivait le professeur sur le tableau et de me l’envoyer par email. Ainsi, 15 étudiants s’étaient organisés pour m’envoyer régulièrement et à tour de rôle les cours. A la fin de l’année quand je les ai remerciés pour leur action, ils m’ont remercié à leur tour en me disant qu’à travers nos échanges ils ont appris comment travaille une personne malvoyante. Je suis sûr qu’à travers cette expérience ces personnes auront dans leur vie professionnelle moins d’apriori à collaborer avec une personne en situation de handicap visuel.

**L’inclusion : atout ou contrainte ?**

Idriss ABERKANE dit que dans une fourmilière un certain nombre de fourmis sont oisives et représentent un obstacle aux autres fourmis. Mais l’expérience montre qu’extraire ces insectes perturbateurs ne fait que détériorer le fonctionnement de la fourmilière.

Le concept de l'anti-fragilité, est une des hypothèses d'explication de ce phénomène.

Ce concept mis en lumière par Nassim Nicholas Taleb, probabiliste libano-américain rejoint le proverbe « ce qui ne me tue pas me rend plus fort ». C’est un système qui s'améliore lorsqu'il est exposé à des facteurs de stress, à des erreurs, des attaques, ou des échecs, grâce à la faculté d’apprendre à surmonter ces situations de perturbation et de déséquilibre.

C'est aussi l'exemple du papillon qui doit fournir un grand effort pour briser sa chrysalide. Un effort vital pour ce papillon, car si on l'aide à sortir de sa chrysalide, il ne s'envolera jamais.

La clé pour que le système soit anti-fragile est qu’il soit apprenant. Autrement dit que les individus et la société concernés soient capables de tirer les conséquences d'une difficulté pour progresser lorsqu'ils y seront une nouvelle fois confrontés.

Ainsi, les difficultés que rencontrent les personnes en situation de handicap renforcent en elles certaines aptitudes qu’on retrouve moins chez d’autres personnes.

D’autre part, les personnes en situation de handicap jouent un rôle en incitant toute la société à s’améliorer pour réussir à surmonter leurs difficultés.

Par exemple, le monde de l’entreprise recherche en ses collaborateur la qualité de travail en équipe. A travers l’inclusion scolaire, l’école pourrait mieux développer cette aptitude chez tous les élèves en favorisant l’entraide vis-à-vis des élèves en situation de handicap.

**Capitaliser les bonnes pratiques**

Concrètement, à l’université, un professeur ne pourra jamais être un spécialiste de tous les handicaps. Lui demander de s’adapter de manière autonome aux besoins de ses étudiants en situation de handicap ne donne pas toujours de bons résultats. L’idéal serait de mettre en place au sein de l’université une cellule qui présente aux professeurs les spécificités de leur étudiant en situation de handicap et les accompagne dans la mise en place d’aménagements nécessaires aux cursus universitaire. Cette cellule pourrait aussi favoriser les échanges et l’entraide entre étudiants.

Ainsi cette cellule capitalise une expertise et des bonnes pratiques pour améliorer l’expérience des différents acteurs et intervenants face au handicap.

L’amélioration de l’expérience de l’enseignement inclusif devient un moyen aux étudiants et aux enseignants d’avoir une meilleure représentation des personnes en situation de handicap.